



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

33 rue des Fauvettes

35160 Talensac

Tel: 02.99.09.32.89

MENSUALISATION

Nos tarifs se basent sur un tarif journalier permettant de toucher les aides CAF.

Chaque contrat aura un tarif horaire différent.

- Pour 4 jours de présence sur 45 semaines, le taux journalier sera de 45€
- En dessous de 45 semaines de présence, nous consulter. Nous accueillons les contrats en dessous de 4 jours seulement pour des remplacements, urgence, ...

Exemple :

Pour un contrat de 35 heures sur 4 jours sur 45 semaines (7 semaines de congés)

4 jours X 45 semaines / 12 mois = 15 jours

15 jours X 45€ = 675€ par mois

675€ X 12 mois / 45 semaines / 35h = 5,14€ net

INDEMNITÉS DE REPAS NET

Déjeuner	Moins de 18 mois: 2,70 €
	Plus de 18 mois: 3,70 €
Goûter	Moins de 18 mois: 1,00 €
	Plus de 18 mois: 1,30 €

INDEMNITÉS D'ENTRETIEN NET

- Indemnité entretien jusqu'à 9 heures inclus:

- 4,50€

- Indemnité entretien plus de 9 heures:

- 0,34 €/heure en plus

